

PROJET D'INVERSION DE LA CANALISATION 9B ET D'ACCROISSEMENT DE LA CAPACITÉ DE LA CANALISATION 9

Ordonnance XO-E101-003-2014 aux termes de l'article 58
Condition 8 – Rapport d'étape mensuel de la construction
Période du 1^{er} au 30 juin 2014 RÉV. 1

RAPPORT D'ÉTAPE DE LA CONSTRUCTION

1.0 ÉVOLUTION DE L'ENSEMBLE DES TRAVAUX

Activités de construction pendant la période visée

- Terminal de Sarnia
 - enlèvement de la pompe
 - travaux d'excavation exécutés pour le nouveau réservoir de dépôt
- Station de North Westover
 - travaux d'isolation exécutés
 - travaux de démolition exécutés
 - travaux d'excavation en cours pour les fondations de soutien de la canalisation et de l'équipement
- Station de Hilton
 - travaux d'installation du drain exécutés
 - travaux d'excavation exécutés
- Station de Cardinal
 - construction de socles de béton pour le réchauffage électrique des conduites (EHT) et une microstation (VSAT)
 - manchette installée et soudée et évaluation non destructive effectuée
- Station de Terrebonne
 - travaux d'installation du drain exécutés
 - travaux de démolition en cours
 - construction de socles de béton pour l'EHT et la VSAT
- Terminal de Montréal
 - aucune activité

Activités prévues pour le mois prochain

- Terminal de Sarnia
 - pose et essais hydrostatiques des conduites
 - installation de chemins de câbles et pose des câbles
- Station de North Westover
 - construction d'un nouveau ponceau
 - installation et raccordement des plateformes pour additif réducteur de frottement
 - installation d'un nouveau groupe électrogène de secours
 - installation d'un transformateur
 - construction de socles de béton pour l'EHT et la VSAT

- Station de Hilton
 - isolation de l'installation
 - travaux de démolition à exécuter
 - installation et raccordement des plateformes pour additif réducteur de frottement
 - installation d'un nouveau groupe électrogène de secours
 - installation d'un transformateur
 - construction de socles de béton pour l'EHT et la VSAT
- Station de Cardinal
 - installation des canalisations
 - installation des vannes
 - travaux de démolition à exécuter
- Station de Terrebonne
 - travaux d'isolation à exécuter, y compris l'enlèvement des robinets à tournant et l'installation de brides pleines
 - mise à niveau de l'instrumentation dans le bâtiment de détection par lots
- Terminal de Montréal
 - exécution des travaux d'excavation
 - construction des fondations pour l'équipement
 - installation du réseau de distribution d'eau en cas d'incendie

2.0 ENJEUX DE SÛRETÉ

Aucun

3.0 ENJEUX DE SÉCURITÉ

Aucun

4.0 ENJEUX SOCIOÉCONOMIQUES

Aucun

5.0 ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Date	Description de l'enjeu	Lieu	Signalé par	Signalé à	Mesures prises
16 juin 2014	Lors du déchargement d'une plateforme élévatrice et d'une plateforme aérienne à la station de Terrebonne, un flexible hydraulique du camion a lâché et déversé environ 6 litres de liquide hydraulique sur la piste en gravier.	Terrebonne Station	Entrepreneur	Inspecteur à l'environnement, Enbridge	L'entrepreneur a épandu des granules absorbantes sur le sol et placé des tampons absorbants sous le flexible hydraulique et une feuille de polyéthylène sous le camion. Les essieux du camion ont été essuyés à l'aide de tampons absorbants. Un ouvrier a enlevé le sol contaminé à l'aide d'une pelle à main et l'a déposé dans un bac de confinement approprié couvert pour l'envoyer à l'élimination comme déchet contaminé.
27 juin 2014	Les équipes nettoyaient une conduite de dérivation d'une	Station de Cardinal	Entrepreneur	Inspecteur à	L'eau contaminée a été pompée dans un réservoir de stockage

	<p>canalisation à découvert à l'intérieur d'une excavation. Il n'y avait pas de produit dans la conduite, seulement des résidus huileux sur les parois. Un bac de confinement a été placé sous la conduite à découvert mais il a débordé lors d'une montée subite d'eau utilisée lors du nettoyage de la conduite. Environ 200 L d'eau huileuse ont été déversés.</p>			<p>l'environnement, Enbridge</p>	<p>Baker pour être éliminée. L'entrepreneur sur le chantier a participé au nettoyage et il a enlevé l'eau restante de l'excavation ainsi que les sols du fond de l'excavation et des parois qui ont été en contact avec l'eau huileuse. L'entrepreneur a transporté ces matières à une installation de réception approuvée, ainsi que l'eau contaminée qu'il avait à bord. L'eau stockée dans le réservoir Baker étant considérée comme contaminée, elle sera retirée du chantier puis éliminée et traitée conformément aux conditions de gestion de l'eau contenues dans le permis de prélèvement d'eau du ministère de l'Environnement de l'Ontario pour le chantier.</p>
<p>28 juin 2014</p>	<p>Environ 5 L d'eau huileuse ont été déversés dans l'environnement au moment de débrancher les conduites d'évacuation d'eau dans le cadre de travaux d'excavation. Le boyau d'évacuation d'eau à la pompe était connecté à un raccord en y pour apporter l'eau à un réservoir Baker. À cause de la présence du raccord en y, l'eau du second boyau, connecté à l'autre côté du raccord en y, a entraîné un refoulement dans le boyau, ce qui a occasionné un déversement au sol.</p>	<p>Station de Cardinal</p>	<p>Entrepreneur</p>	<p>Inspecteur à l'environnement, Enbridge</p>	<p>À la suite du déversement, l'entrepreneur a aussitôt creusé à la main et enlevé le gravier souillé. Le gravier souillé a été placé dans un bac réservé aux matières dangereuses et qui sera envoyé à l'élimination dans une installation accréditée.</p>

6.0 CAS DE NON-CONFORMITÉ

Aucun